FR

Chaudière à bûches à combustion inversée

CBI-II / CBB 15 E


M001935-A



Notice d'utilisation

300019727-001-D

De Dietrich

Sommaire

1 Introduction

1.1 Symboles et abréviations

Attention danger
Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.


Information particulière
Tenir compte de l'information pour maintenir le confort.


Renvoi
Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

1.2 Généralités

1.2.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect de la norme CE, ils sont de ce fait livrés avec le marquage CE et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Mauvaise utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- Mauvaise installation de l'appareil

1.2.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur

1.2.3 Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans la notice d'utilisation.
- Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Faites-vous expliquer votre installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires.
- Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

2 Consignes de sécurité et recommandations

2.1 Consignes de sécurité



Danger

En cas d'émanations de fumées :

1. Eteindre l'appareil
2. Ouvrir les fenêtres
3. Evacuer les lieux
4. Contacter le professionnel qualifié

Avertissement

Selon les réglages de l'appareil

- La température des conduits de fumée peut dépasser 60 °C.
- La température des radiateurs peut atteindre 90 °C.
- La température de l'eau chaude sanitaire peut atteindre 90 °C.



Attention

Ne pas laisser l'appareil sans entretien : Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de l'appareil.

2.2 Recommandations



Avertissement
Toute intervention sur l'appareil et sur l'installation de chauffage doit être réalisée par un professionnel qualifié.



Garder les enfants éloignés de la chaufferie.

Une utilisation non conforme ou encore des modifications non autorisées apportées à l'installation ou à l'appareil lui-même excluent tout droit de recours.



En cas de panne d'électricité :
- Ne pas ouvrir les portes de la chaudière.
- Ne pas recharger de combustible.

Vérifier régulièrement que l'installation est en eau et sous pression.



Laisser les portes de la chaudière fermées pendant son fonctionnement.



N'ouvrir les portes de la chaudière que pendant la mise en service et le rechargement de combustible.



Ne pas brûler de combustible inadéquat.

2.2.1 Aération de la chaufferie

Disposer les entrées d'air par rapport aux orifices de ventilation haute pour que l'air se renouvelle dans l'ensemble de la chaufferie.

Les sections minimales ainsi que les emplacements de l'arrivée d'air frais et de l'évacuation d'air, doivent être conformes aux réglementations en vigueur.



Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.



Attention :

Afin d'éviter une détérioration de la chaudière, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs. Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc... Par conséquent :

- Ne pas aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de fluide frigorigène), etc...
- Ne pas stocker de tels produits à proximité des chaudières.

En cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, la garantie contractuelle ne saurait trouver application.

2.2.2 Entretien

- L'entretien et un nettoyage complet de la chaudière, ainsi que le ramonage du conduit de fumées doivent être effectués obligatoirement au moins 2 fois par an par un professionnel qualifié.
- Il est recommandé de souscrire un contrat d'entretien.
- Le nettoyage de la chaudière doit être effectué tous les 3 à 7 jours.
- Vérifier 1 fois par mois l'étanchéité des portes de la chaudière.
- Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter s'il y a lieu en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière lorsqu'elle est chaude. Si cette opération se répète plusieurs fois par saison, chercher la fuite et y remédier.



Ne pas vidanger l'installation, sauf en cas de nécessité absolue. Exemple : Absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

2.2.3 Combustible

■ A utiliser

- **uniquement du bois sec non traité**.

L'humidité est le critère de qualité principal du bois de chauffage. Les bûches ne doivent pas excéder 20 % d'humidité sur masse brute.En utilisant du bois humide, on s'expose à une réduction sensible du rendement, à des émissions de bistre et de goudron, ainsi qu'à une dégradation rapide du corps de chauffe (condensations acides).

Pour être sec, le bois doit être stocké le temps nécessaire : Un stockage d'environ 2 ans à l'air libre, permet d'atteindre des valeurs d'humidité inférieures à 20 %.

Remarque : De façon pratique, il faut prévoir la place pour laisser au bois le temps de sécher avant de le brûler. Cette place doit correspondre à la quantité de bois nécessaire pour 1 année.

Equivalence entre les besoins de volume de stockage

Fioul : 2000 l ⇨ **2 m³** (1 m x 1 m x 2 m)
= 15 stères de bûches ⇨ **15 m³** (3 m x 2.5 m x 2 m)
⇘ Multiplié par 2 pour un stockage sur 2 ans
(Séchage du bois fraîchement coupé

- **des feuillus plutôt que des résineux**

Les feuillus possèdent un contenu énergétique plus important que les résineux.

Pouvoir calorifique et contenu énergétique des différents types de bois

Type de bois	Feuillus durs		Feuillus tendres et résineux	
Humidité sur brut (%)	20	>20	20	>20
Poids moyen d'un stère de bois (kg/stère)	530	Dégradation des performances de la chaudière pouvant aller jusqu'à dysfonctionnement	380	Dégradation des performances de la chaudière pouvant aller jusqu'à dysfonctionnement
Pouvoir calorifique (kWh/kg)	3.9		3.9	
Contenu énergétique (kWh/stère)	2070		1480	
Equivalence en litres de fuel (l/stère)	210		150	

- des bûches de longueur adaptées à la taille du foyer, et refendues en quartiers de 10 à 15 cm
  Longueur maximale des bûches :

Modèle	CBI-II 20	CBI-II 30	CBI-II 40	CBB 15 E
mm	330	530	530	330

Pour une combustion plus régulée, une meilleure autonomie de la chaudière et un meilleur rendement annuel, ranger les bûches de façon ordonnée dans la chambre de combustion.



Nous déconseillons une utilisation régulière de résineux comme bois de chauffage pour des raisons d'autonomie et d'encrassement de l'installation.

■ A ne pas utiliser

- Panneaux agglomérés
- Bois pelliculés, peints ou traités
- Bois contenant des pièces métalliques
- Bois non stocké sous abri pendant au moins 12 mois
- Tout autre combustible que du boisDégradation des performances de la chaudière pouvant aller jusqu'à dysfonctionnement

3 Description

3.1 Description générale

En fonction de l'installation de chauffage, certains composants peuvent être supprimés ou ajoutés. Faites-vous expliquer votre installation par l'installateur.

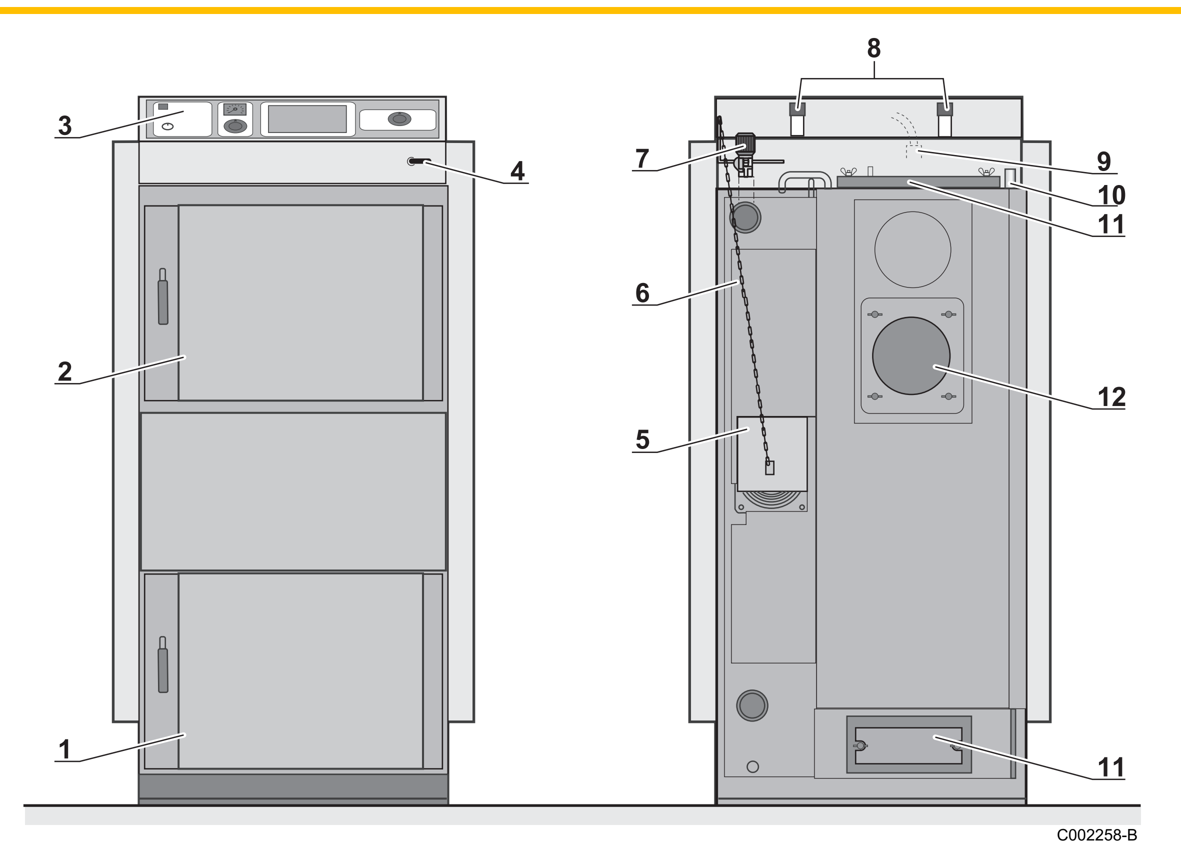
	Désignation	Fonctionnement
	CBI-II Chaudière à bûches à combustion inversée	Brûle le bois en toute sécurité tout en préservant l'environnement. Retire la chaleur des fumées dégagées par la combustion et la transmet à l'eau de chauffage.
	CBB 15 E Chaudière à bûches à tirage naturel	Brûle le bois en toute sécurité tout en préservant l'environnement. Retire la chaleur des fumées dégagées par la combustion et la transmet à l'eau de chauffage.
	EA108 Module mural de relevage de la température retour	Permet le relevage de la température de retour. Reste fermée si la température retour est inférieure à 60°C.
	ML9 Module thermostatique de relevage de la température retour	Permet d'éviter des retours d'eau froide inférieure à 60°C dans la chaudière.
	Bûches	L'énergie naturelle du bois est transformée en chaleur par combustion dans la chaudière biocombustible.
	Ballon tampon **PS / PSB** **DC / QUADRO**	Sert au stockage de l'eau chaude extraite de la chaudière biocombustible (max. 85°C). Compense d'éventuelles différences entre la production et les besoins de chaleur. Utilisation solaire avec DC / QUADRO
	Préparateur d'eau chaude sanitaire **LIGHT / DUO / TRIO**	Maintient une réserve d'eau chaude sanitaire pour le ménage (par ex. douche) avec un appoint électrique pour l'été. Utilisation solaire avec LIGHT / DUO / TRIO
	DIEMATIC VM Régulation	Assure la température souhaitée dans les locaux de façon optimale et en économisant le combustible, quelle que soit la température extérieure.
	Régulateur différentiel	Commande la pompe de charge sanitaire.
	Radiateurs ou chauffage au sol	Transmettent la chaleur de l'eau de chauffage aux locaux.

	Désignation	Fonctionnement
	Pompe de charge Pompe de chauffe	Fait circuler l'eau de chauffage de la chaudière vers le ballon tampon et du ballon tampon vers les radiateurs et la fait revenir à la chaudière où elle est réchauffée à nouveau.
	Eau de chauffage et tuyauteries de chauffage	Transportent la chaleur produite dans la chaudière vers les radiateurs.
	Vanne mélangeuse motorisée	Adapte la température départ de chaudière vers les radiateurs de manière à obtenir la température ambiante voulue quelle que soit la température extérieure. Cela s'effectue en mélangeant à l'eau de départ de l'eau de retour de chauffage plus froide.
	Manomètre	Indique la pression dans le circuit chauffage.
	Modulateur de puissance	Permet de réguler l'air comburant en fonction de la température de l'eau de la chaudière.
	Purgeur d'air	Assurer qu'il n'y ait pas d'air dans les tuyauteries de chauffage.
	Soupape de sécurité	Empêche une augmentation trop forte de la pression dans l'installation.
	Vase d'expansion	Maintient constante la pression dans l'installation et absorbe l'eau provenant de la dilatation.
	L33 Vanne de commande de l'échangeur de sécurité	Permet la mise en route de la batterie de sécurité qui protège la chaudière contre les surchauffes.

3.2 Sécurité

- Thermostat de sécurité à réarmement manuel (110 °C)
- Batterie de sécurité (livrée d'usine) à raccorder à l'eau froide par l'intermédiaire d'une vanne de commande (option **L33**)
- Soupape de sécurité (A monter par l'installateur)

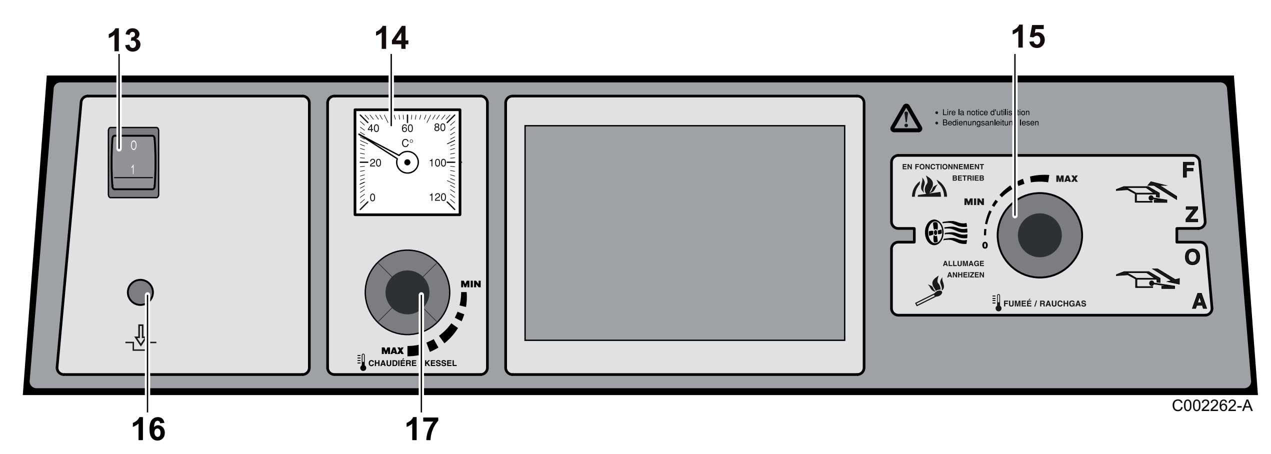
3.3 Chaudière



1. Porte du cendrier
2. Porte de chargement
3. Tableau de commande
4. Levier du clapet d'air
5. Volet de réglage d'air
6. Chaîne du volet de réglage d'air
7. Modulateur de puissance : 60-90 °C
8. Echangeur de sécurité (A raccorder par l'installateur)
9. Thermostat limiteur 95 °C (sauf **CBB 15 E**)
10. Doigt de gant pour vanne de commande de l'échangeur de sécurité
11. Trappe de visite
12. Ventilateur d'extraction (sauf **CBB 15 E**)

3.4 Tableau de commande

■ Chaudière CBI-II



13. Interrupteur général Marche 1 / Arrêt 0

14. Thermomètre de chaudière

15. Le thermostat de fumées pilote la pompe du module et le ventilateur.

La pompe et le ventilateur sont mis en marche lorsque la température de fumées dépasse la valeur réglée du thermostat :

- " **0** " : Le ventilateur marche en permanence.
  Le ventilateur fonctionne jusqu'à la combustion complète. Il ne restera pas de lit de braises, il faudra donc réallumer le feu.
- " **MAX**" : Le ventilateur est en marche uniquement lorsque la température de fumées est très haute. Le ventilateur s'arrête avant la fin de la combustion, le lit de braises est important. Il ne sera pas nécessaire de réallumer le feu entre deux charges.

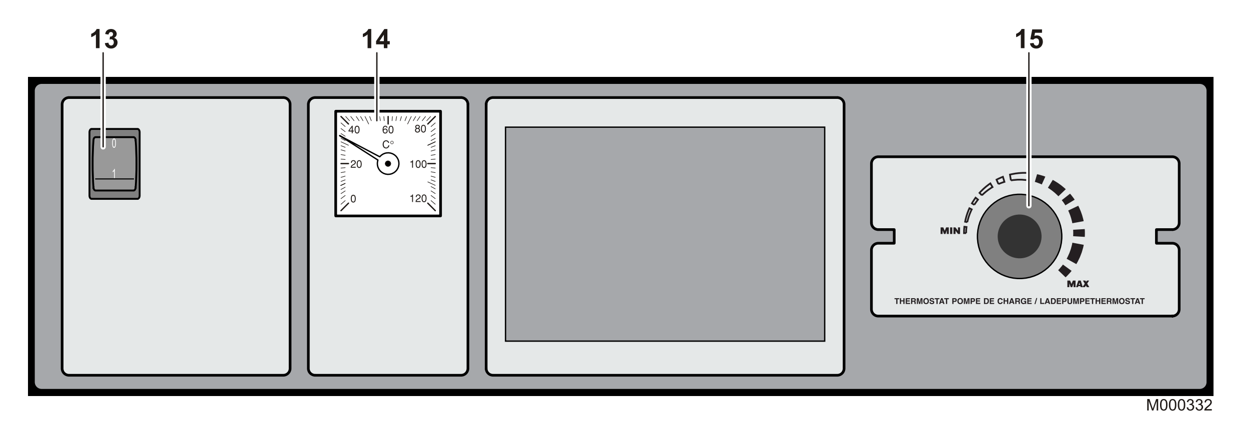
16. Thermostat de sécurité à réarmement manuel (110 °C).

Ce thermostat commande l'arrêt du ventilateur d'extraction en cas de surchauffe.

17. Thermostat de chaudière.

Régler le thermostat de chaudière sur "**MAX** "(~ 90°C).
Le thermostat de chaudière coupe le ventilateur lorsque la température de l'eau atteint la température réglée.

■ Chaudière CBB 15 E



13. Interrupteur général Marche 1 / Arrêt 0 (Pompe de charge)

14. Thermomètre de chaudière

15. Thermostat de pompe de charge du ballon tampon (Et/ou relevage de la température retour).

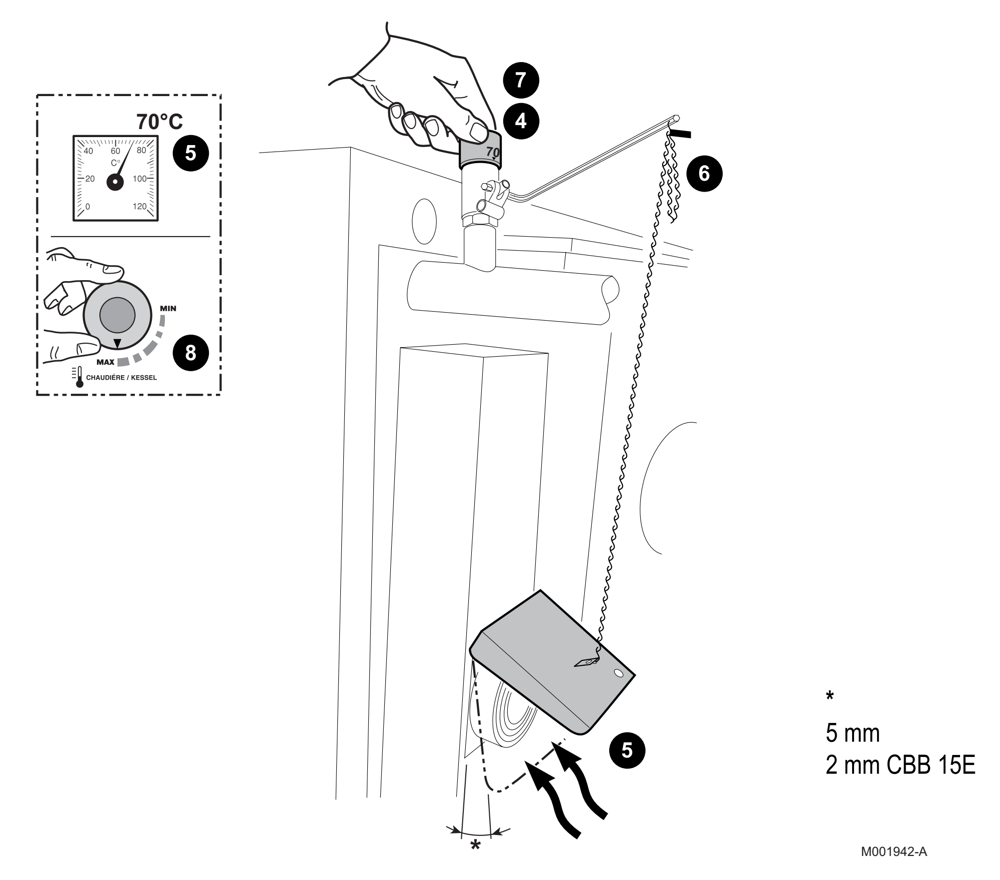
Ce thermostat met la pompe de charge du ballon tampon en marche lorsque la température de la chaudière passe au-dessus de 70 °C (Préréglage d'usine).

4 Utilisation de l'appareil

4.1 Première mise en service

Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.

4.2 Mises en service suivantes par l'utilisateur final (au moins au début de la saison de chauffe)



❶ Vérifier la pression d'eau dans l'installation. Faire un appoint d'eau si nécessaire.

❷ Vérifier que le thermostat de sécurité n'a pas déclenché. Retirer le capuchon du thermostat de sécurité et enfoncer le bouton de réarmement à l'aide d'un tournevis - sauf **CBB 15 E**.

❸ Effectuer les opérations d'allumage de la chaudière (Voir chapitre : Allumage).

❹ Régler le modulateur de puissance sur 70°C.

❺ Ouvrir le volet de réglage d'air en tendant la chaîne et attendre que le thermomètre atteigne 70°C.

❻ Accrocher la chaîne pour avoir une ouverture de 5 mm (2 mm pour **CBB 15E**) et repérer le maillon.S'assurer que la vis de butée est correctement réglée.

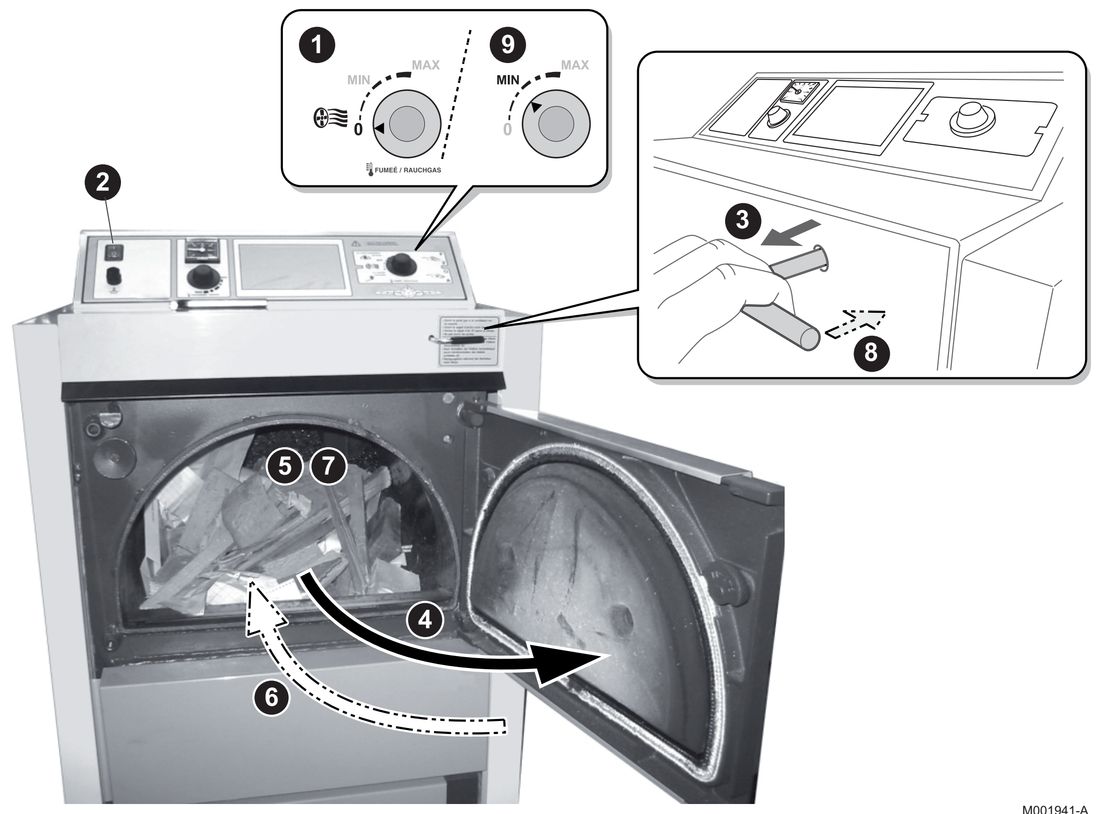
❼ Régler le modulateur de puissance sur 90°C.

❽ Mettre le thermostat de chaudière sur Max - sauf **CBB 15 E**.

❾ Vérifier les pompes :
Tourner la vis de déblocage située sur l'axe de la pompe avec un tournevis.

Vérifier que le volet de réglage d'air soit fermé au maximum, si la chaudière atteint 90°C.

4.3 Allumage



M001941-A

❶ Mettre le thermostat de fumées sur 0 (Allumage) - sauf **CBB 15 E**.

❷ Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur 1.

❸ Tirer sur le levier pour ouvrir le clapet d'air.

❹ Ouvrir la porte de chargement.

❺ Placer du petit bois facilement inflammable avec du papier au fond de la chambre de combustion. Laisser un espace de 2 à 4 cm entre les bûches et le passage des fumées. Disposer des bûches et allumer.


M001943-A


M001944-A

❻ Fermer la porte de chargement.

❼ Quand le bois est bien allumé (environ 20-30 minutes plus tard), continuer à remplir la chambre de combustion.

Remplir de façon ordonnée tout le foyer.

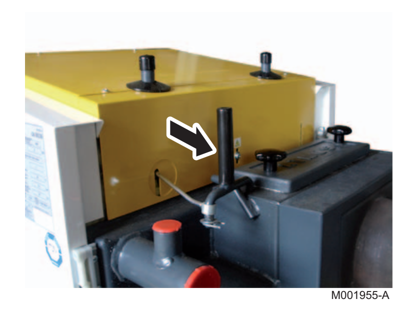


La pleine puissance ne pourra être obtenue qu'avec une charge complète du foyer avec du bois sec de bonne qualité aux bonnes dimensions.

Fermer la porte de chargement.

❽ Pousser sur le levier pour fermer le clapet d'air.

S'assurer de l'étanchéité à l'aide de la poignée placée à l'arrière de la chaudière

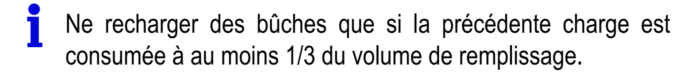

M001955-A

❾ Mettre le thermostat de fumée entre Min et Max (En fonctionnement)*. Le ventilateur doit continuer de tourner.

* sauf **CBB 15 E**.

Quand le combustible est consumé, le ventilateur d'extraction est arrêté par le thermostat de fumée. Ceci permet de conserver les braises plus longtemps.

4.4 Rechargement en bûches



Ne recharger des bûches que si la précédente charge est consumée à au moins 1/3 du volume de remplissage.

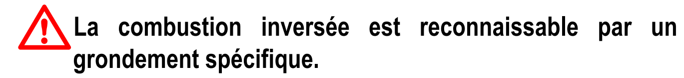
Un lit de braises d'environ 10 cm est nécessaire pour une combustion inversée efficace.



M001947-A

1. Tirer sur le levier pour ouvrir le clapet d'air.
2. Mettre le thermostat de fumées sur 0 (Allumage) - sauf **CBB 15 E**.
3. Attendre une minute et ouvrir la porte de chargement.
4. Ajouter des bûches dans la chambre de combustion. **Remplir de façon ordonnée tout le foyer.**
5. Fermer la porte de chargement.
6. Pousser sur le levier pour fermer le clapet d'air.

Mettre le thermostat de fumée entre Min et Max (En fonctionnement) - sauf **CBB 15 E**.



La combustion inversée est reconnaissable par un grondement spécifique.

4.5 Ballon tampon

Le ballon tampon est un élément essentiel au bon fonctionnement du système et au confort de chauffage.

Le ballon tampon permet à la chaudière de fonctionner à pleine capacité en emmagasinant l'énergie non utilisée par le chauffage pour la restituer lorsque la chaudière est éteinte.

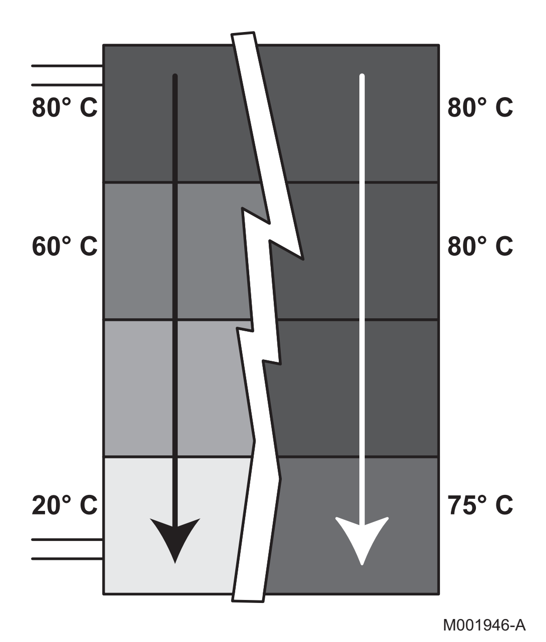
L'objectif est de charger au maximum le ballon, de façon à obtenir un confort de chauffage suffisant lorsque la chaudière est éteinte.

En général, plusieurs réalimentations sont nécessaires pour une charge complète du ballon. Cela dépend de la capacité et des besoins du circuit de chauffage.

Il est possible que la totalité de l'énergie produite par la chaudière soit consommée par le circuit de chauffage ou la production d'eau chaude sanitaire pendant les jours de grand froid. Le ballon sera chargé qu'après satisfaction du chauffage.

- **La charge du ballon s'effectue du haut vers le bas sous forme de strates de températures.**

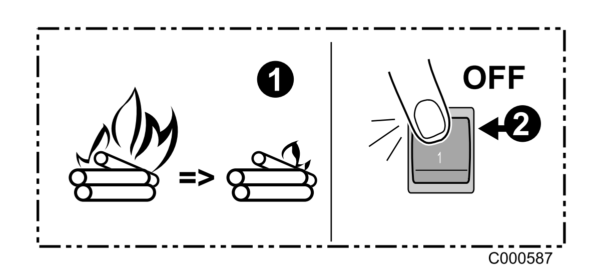
Partiellement chargé :
Réalimenter la chaudière



Charge complète :
Arrêter d'alimenter en bois la chaudière

M001946-A

4.6 Arrêt de la chaudière



❶ Attendre la fin de la combustion des bûches (Attendre 3-4 heures).

❷ Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur **0**.

4.6.1 Précautions particulières

En dehors de la période de chauffage :

- Mettre en marche au moins 1 fois par mois les pompes de circulation pendant 2 minutes.
- Nettoyer proprement les surfaces de chauffe de la chaudière.

4.6.2 Précautions à prendre s'il y a risque de gel

■ Circuit de chauffage :

Utiliser un antigel bien dosé pour éviter le gel de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation. Dans tous les cas, consulter l'installateur.

■ Circuit eau chaude sanitaire :

Vidanger le ballon et les tuyauteries d'eau sanitaire.

4.6.3 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé (un an ou plus)

- Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée.
- Fermer la porte de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

5 Contrôle et entretien

5.1 Consignes générales

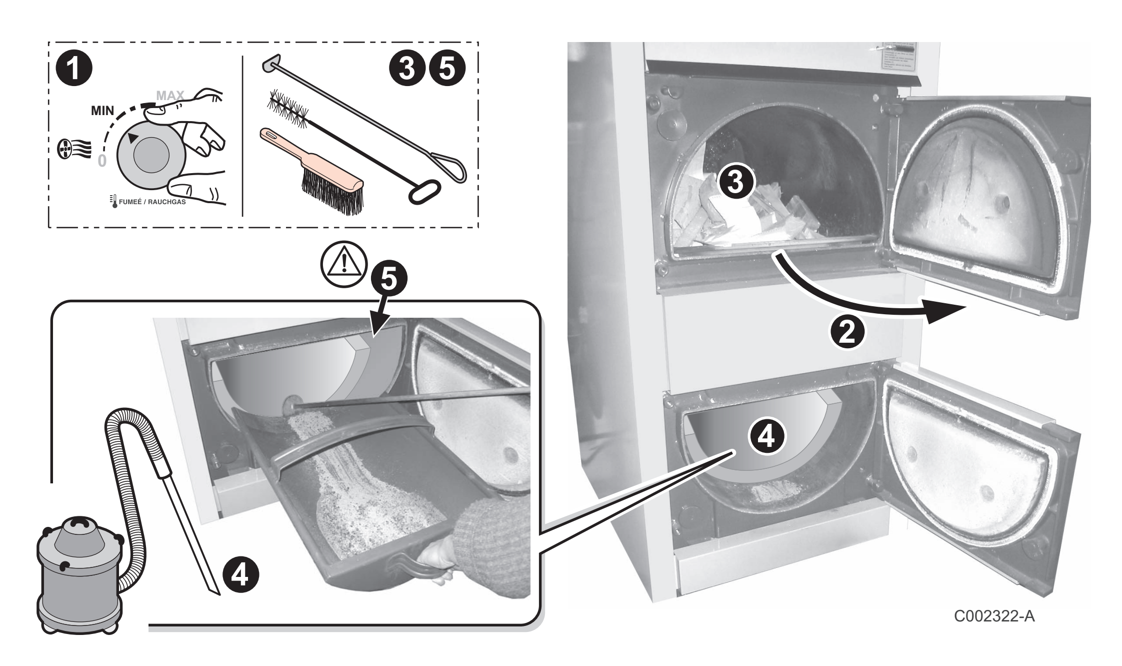
Décendrer la chaudière tous les 3 à 7 jours selon la qualité et la quantité de bois utilisé.

Nettoyer le collecteur de fumées et le ventilateur d'extraction environ 1 fois par mois.

En fin de saison de chauffe, faire un nettoyage à fond de la chaudière par un professionnel qualifié.

5.2 Opérations d'entretien à effectuer

5.2.1 Nettoyage de la chaudière (Tous les 3 à 7 jours)



Eteindre la chaudière avant le nettoyage.
Voir chapitre : Arrêt de la chaudière

❶ Mettre le thermostat de fumées sur 0 (Allumage) - sauf **CBB 15 E**.

❷ Ouvrir la porte de chargement.

❸ Balayer les cendres à travers la fente de passage des fumées.

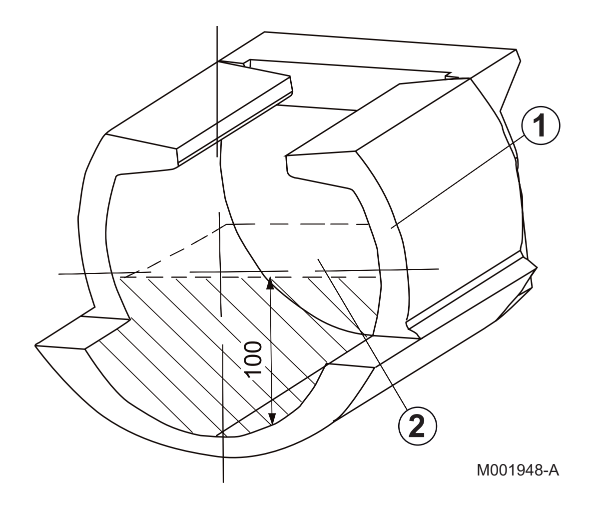
❹ Ouvrir la porte du cendrier. Evacuer les cendres et les suies à l'aide du cendrier et d'un racloir.

❺ Nettoyer l'espace autour du foyer céramique.

Ne pas retirer les éléments réfractaires lors du nettoyage.

5.2.2 Quantité maximale de cendres

CBI-II-20, 30, 40
CBB 15 E

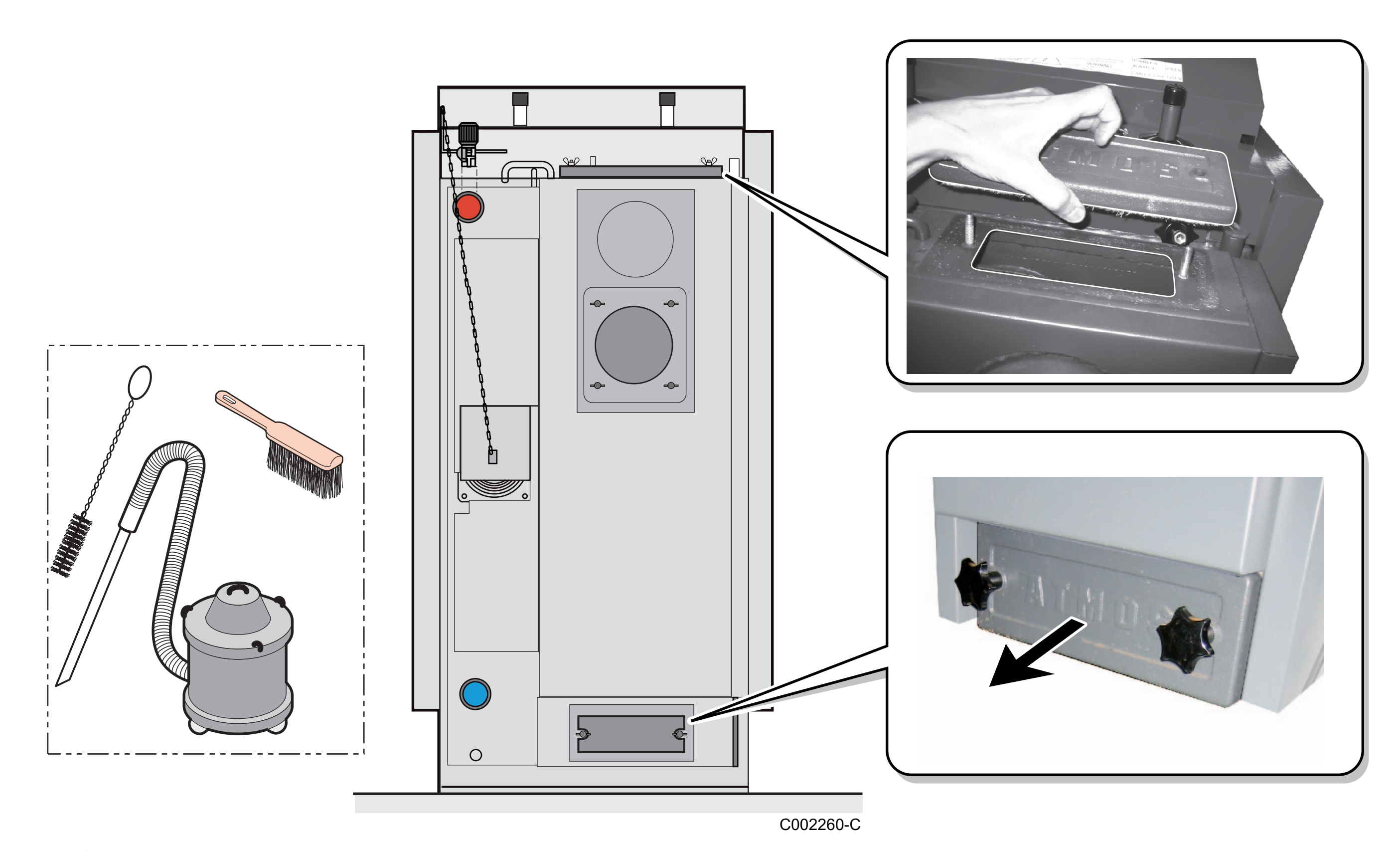


① Chambre de combustion

② Quantité maximale de cendres

5.2.3 Nettoyage du collecteur de fumées (Environ 1 fois par mois)

Uniquement sur chaudière froide.



- Ouvrir les trappes de visite et nettoyer à l'aide d'une brosse.
- Récupérer les cendres à la trappe de visite inférieure.

5.2.4 Nettoyage du ventilateur d'extraction* (Environ 1 fois par mois)

*sauf **CBB 15 E**



- Démonter le ventilateur d'extraction.
- Nettoyer les pales.
- S'assurer du bon positionnement des pales du ventilateur.

Veillez à ne pas détériorer les joints !

5.2.5 Vérification des portes (Environ 1 fois par mois)

Vérifier 1 fois par mois l'étanchéité des portes de la chaudière.



Faire remplacer les joints par l'installateur si nécessaire.

6 En cas de dérangement

Vérifications à faire avant d'appeler l'installateur :

Défauts	Causes probables	Dépannage
La chaudière se met à l'arrêt peu après l'allumage.	Le feu n'a pas pris correctement (la température n'a pas atteint sa consigne). Le thermostat de fumées a mis la chaudière hors service.	Réallumer le feu. Voir chapitre : Allumage
Le ventilateur déclenche souvent pendant le fonctionnement de la chaudière.	Le thermostat de chaudière est réglé trop bas.	Augmenter la consigne du thermostat de chaudière.
	La pompe de charge du ballon tampon ne fonctionne pas.	Tourner la vis de déblocage située sur l'axe de la pompe avec un tournevis. Si la pompe ne fonctionne toujours pas, contacter l'installateur.
Le ventilateur d'extraction ne fonctionne pas.	Les thermostats sont mal réglés.	Régler les thermostats. Voir chapitre : Utilisation de l'appareil
	La chaudière n'est pas sous tension.	Mettre la chaudière sous tension.
	Le ventilateur d'extraction est encrassé.	Nettoyer le ventilateur d'extraction. Voir chapitre : Nettoyage du collecteur de fumées (Environ 1 fois par mois).
Des fumées s'échappent de la porte de chargement.	Les joints de porte ne sont pas étanches.	Régler les portes par l'installateur. Faire remplacer les joints par l'installateur si nécessaire.
Les radiateurs sont froids.	Les vannes de départ et de retour du chauffage sont fermées.	Ouvrir les vannes.
	Chaudière équipée d'une régulation : La régulation n'est pas réglée correctement.	Vérifier les réglages Voir : Notice régulation
	Le thermostat de chaudière et/ou la commande à distance ne sont pas réglés correctement.	Augmenter leur réglage. Le thermostat de chaudière doit dans tout les cas être ajusté à une température supérieure à celle du module thermostatique de relevage de la température retour, pour que la chaudière puisse fonctionner.
	Le niveau et/ou la pression d'eau sont trop bas.	Remplir l'installation et purger les radiateurs.
	Les vannes des radiateurs sont fermées.	Ouvrir les vannes.
	La pompe de circulation de chauffage et/ou la pompe de charge du ballon tampon ne fonctionnent pas.	Tourner la vis de déblocage située sur l'axe de la pompe avec un tournevis.
	La vanne 3 voies n'ouvre pas automatiquement.	Ouvrir la vanne. Contacter l'installateur.
Il n'y a pas d'eau chaude sanitaire.	La pompe de charge du préparateur d'eau chaude sanitaire ne fonctionne pas.	Tourner la vis de déblocage située sur l'axe de la pompe avec un tournevis.
	Il y a de l'air dans le circuit primaire (échangeur) du préparateur d'eau chaude sanitaire.	Actionner le purgeur automatique du préparateur d'eau chaude sanitaire.

Pour tout autre problème : Contacter l'installateur.

Avant de signaler un défaut à l'installateur, relever les informations suivantes :

- Type du produit
- Année de fabrication
- Numéro de série

Ces indications se trouvent sur la plaquette signalétique collée sur le panneau latéral de la chaudière.



Garanties

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée. Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement. Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

■ Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié). Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport. Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité. Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc…, ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

■ France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

■ Pologne

Les conditions de garantie sont indiquées sur la carte de garantie.

■ Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise nos produits.

■ Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

■ Italie

La durée de notre garantie est indiquée sur le certificat livré avec l'appareil.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que les opérations d'installation et d'entretien soient réalisées respectivement par un professionnel qualifié et par une société de service après vente).

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

■ Russie

Les dispositions qui précèdent n'excluent en rien les droits du consommateur, qui sont garantis par la loi de la Fédération de Russie au sujet des vices cachés.

Les conditions de garantie et les conditions d'application de la garantie sont indiquées sur le bon de garantie.

La garantie ne s'applique pas pour le remplacement ou la réparation de pièces d'usure suite à une utilisation normale. Parmi ces pièces, on compte les thermocouples, les gicleurs, les systèmes de contrôle et d'allumage de la flamme, les fusibles, les joints.

■ Turquie

En conformité avec la législation et la réglementation, la durée de vie du produit pour cet appareil est de 10 ans. Durant cette période, le fabricant et/ou le distributeur est tenu de fournir le service après-vente et les pièces de rechange.

■ Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

CE
1312

DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S.


www.dedietrich-thermique.fr



Direction des Ventes France
57, rue de la Gare
F- 67580 MERTZWILLER
+33 (0)3 88 80 27 00
+33 (0)3 88 80 27 99



DE DIETRICH REMEHA GmbH

www.dedietrich-remeha.de



Rheiner Strasse 151
D- 48282 EMSDETTEN
+49 (0)25 72 / 23-5
+49 (0)25 72 / 23-102
info@dedietrich.de

NEUBERG S.A.

www.dedietrich-heating.com



39 rue Jacques Stas
L- 2010 LUXEMBOURG
+352 (0)2 401 401

VAN MARCKE

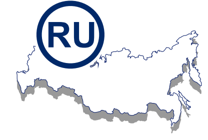
www.vanmarcke.be



Weggevoerdenlaan 5
B- 8500 KORTRIJK
+32 (0)56/23 75 11

DE DIETRICH

www.dedietrich-otoplenie.ru



Россия
109044 г. Москва
ул. Крутицкий Вал, д. 3
корп. 2, оф. 35
+7 495 988-43-04
+7 495 988-43-04
dedietrich@nnt.ru

DE DIETRICH

www.dedietrich-heating.com



Room 512, Tower A, Kelun Building
12A Guanghua Rd, Chaoyang District
C-100020 BEIJING
+86 (0)106.581.4017
+86 (0)106.581.4018
+86 (0)106.581.7056
+86 (0)106.581.4019
contactBJ@dedietrich.com.cn

ÖAG AG

www.oeag.at

AT

Schemmerlstrasse 66-70
A-1110 WIEN
+43 (0)50406 - 61624
+43 (0)50406 - 61569
dedietrich@oeag.at

WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG

www.waltermeier.com



Bahnstrasse 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
+41 (0) 44 806 44 24
Serviceline +41 (0)8 00 846 846
+41 (0) 44 806 44 25
ch.klima@waltermeier.com

WALTER MEIER (Climat Suisse) SA

www.waltermeier.com

Z.I. de la Veyre B, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
+41 (0) 21 943 02 22
Serviceline +41 (0)8 00 846 846
+41 (0) 21 943 02 33
ch.climat@waltermeier.com

AD001NU-AB

28/07/09





DE DIETRICH THERMIQUE
57, rue de la Gare F- 67580 MERTZWILLER - BP 30